

L'École



Journal du SNUipp-FSU Paris | n° 400 du 16 novembre 2022

EXIGER

La revalorisation de nos métiers et de nos salaires

S'ENGAGER

Pour la réussite de toutes et tous dès la maternelle

MOBILISER

Pour une société plus juste, avec la FSU



EN CAPD
JE VOTE



EN CSA-A et CSA-M
JE VOTE





**Autonome
de Solidarité
de la Seine**

01 58 30 83 00

**AUTONOME
de SOLIDARITÉ
de la SEINE**

**14 B Passage du Bureau
75011 PARIS**



Depuis **1913**, votre **Autonome historique**, membre de l'Union des Autonomes apporte un **soutien associatif, militant, solidaire et immédiat** à tous les personnels de l'enseignement public en ce qui concerne :

Assurance professionnelle Protection juridique

Accidents, maladies professionnelles, agressions, altercations, voies de fait, défense et recours, dégâts aux biens personnels, calomnies, dénonciations, diffamations, insultes, menaces, « gestes malheureux », mises en cause, plaintes, responsabilité civile, rumeurs, harcèlements, victimes de réseaux sociaux...

Accompagnement par un avocat sans surcotisation

En cas de besoin, tout au long de la procédure

**Contactez des militant(e)s expérimenté(e)s
Sans être envoyés sur une plate-forme !**

www.autonome-seine.com





SNUipp-FSU Paris 01 44 62 70 01
11 rue de Tourtille snu75@snuipp.fr
75020 Paris https://75.snuipp.fr

Élections professionnelles 4-6
Les délégué-es du SNUipp-FSU
À quoi servent-elles et ils ?

Élections à la CAPD 7-11
Profession de foi du SNUipp-FSU Paris -
Rôle de la CAPD - Liste des candidat-es

Élections au CSA 12-13
Profession de foi de la FSU Paris -
Autres votes

Revalorisation de nos 14-15
métiers et de nos salaires

Pour une École qui fasse 16-19
réussir tous-tes les élèves

Construire une société 20
plus juste

Vote : Mode d'emploi 21

Appel à voter 24

Sans relâche, agir aux côtés des enseignant-es !

Après 5 années d'un mandat désastreux en terme de politique sociale, économique, écologique et éducative, le président Macron et son nouveau Ministre Pap Ndiaye poursuivent leur politique de casse de l'École publique. Même si le ton a changé, le projet « d'école du futur » décliné depuis plusieurs mois incarne une vision ultra libérale de l'École et du service public. Dans le même temps, les conditions de travail et de rémunérations des enseignant-es et AESH ne voient aucunes perspectives réelles d'amélioration et les conditions d'apprentissages des élèves continuent de se dégrader.

Face à ces attaques incessantes, les enseignant-es ont montré leur détermination à défendre leur métier, leur salaire, leur retraite et les valeurs du service public. Quelques avancées ont été obtenues grâce à l'action syndicale et à la mobilisation collective : réforme d'une retraite à point abandonnée, prime REP pour tous et toutes, dégel (certes insuffisant) du point d'indice, départ de Jean-Michel Blanquer, un soutien dans l'opinion publique, etc. Alors même si l'École connaît une crise importante notamment en terme de recrutement, l'heure n'est pas à la résignation ! Continuons de nous mobiliser !

Du 1^{er} au 8 décembre, les enseignant-es et AESH sont appelé-es à participer à un moment fort de mobilisation collective : les élections professionnelles. Ce vote est l'occasion privilégiée d'envoyer un message ferme et direct au Ministre et à l'Académie, mais aussi à la Ville. En votant pour le SNUipp et la FSU, vous faites le choix d'un syndicalisme combatif et unitaire qui porte sans relâche les revendications des personnels. Investi-es et rigoureux-ses, ses représentant-es accompagnent et soutiennent les personnels en toutes circonstances. Alliant en permanence la défense de l'intérêt collectif et des intérêts individuels, attaché à la transparence et l'équité, notre syndicat ne perd pas de vue pour autant l'intérêt des élèves et se bat pour lutter contre les inégalités scolaires.

Les complications liées au vote par internet et aux dysfonctionnements des services académiques ne doivent pas mener à un nouvel affaiblissement de notre profession. La chute du taux de participation au moment du passage au vote électronique ne doit pas se reproduire. Pour garder des représentant-es du personnel fort-es, il est indispensable que les enseignant-es parisienn-es et les AESH votent massivement aux différents scrutins proposés.

Votez et faites voter pour le SNUipp et la FSU !

Léa de Boisseuil et Audrey Bourlet de La Vallée
Co-secrétaires départementales du SNUipp-FSU Paris

Ce journal a été réalisé par l'ensemble des membres du bureau du SNUipp-FSU Paris :

Nicolas Alexandre, Léa de Boisseuil, Audrey Bourlet de la Vallée, Nathalie Carboni-Latour, Colin Gannat, Elisabeth Kutas, Marie Laferrière, Jérôme Lambert, Françoise Onic, Denis Parès, Caroline Pecqueur, Antonella Pereira, Roger Pouessel, Anne-Laure Stamminger, Cécile Stassi.

L'École, journal du SNUipp-Paris-FSU numéro 400 du 16 novembre 2022

CPPAP n°1027 S 07539 ISSN n° 12410233 Prix : 1 €

Directeur de publication : Nicolas Wallet.

Ce numéro a été entièrement réalisé et maqueté par des militantes du SNUipp-FSU Paris.

Imprimé par L'Imprime. Presse urgente, dispensé de timbrage.

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp-FSU. Conformément à la loi du 08/01/78, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant par écrit au SNUipp-FSU Paris.

Les élu-es du personnel du

À quoi servent-elles et ils ?

Pourquoi j'ai adhéré

« Pour moi, adhérer au SNUipp-FSU c'est participer de manière active à la transformation de l'École, c'est permettre aux enseignant-es de mener une réflexion et prendre du recul sur le métier, notamment lors des journées de formation et des réunions d'information. Voter pour le SNUipp-FSU aux élections professionnelles, c'est aussi reconnaître la disponibilité de ses représentant-es pour accompagner les collègues dans leurs démarches administratives ou leur entrée dans le métier, notamment lors des stages de préparation à l'entretien de direction ou pour les enseignant-es en début de carrière. »

PE en maternelle dans le 11^{ème}

Entrée dans le métier

« Quand j'ai passé le concours, je ne savais pas que je rentrais dans une usine administrative où les règles ne sont pas évidentes tout de suite. J'ai rencontré une collègue à l'INSPE qui assurait des permanences régulières. Quel soutien ! Grâce à toute l'équipe du SNUipp-FSU Paris, j'ai compris le fonctionnement du mouvement, j'ai obtenu des renseignements et le paiement de ma prime d'installation. J'ai aussi rencontré des collègues débutant-es de différentes écoles lors des stages spéciaux pour les collègues en début de carrière. »

PE dans le 4^{ème}, PES en 2021/2022

Mouvement intra

« Cela fait 4 ans que je suis PE et jusqu'à cette année, je n'avais jamais bien compris les règles du mouvement intra. Une collègue m'a parlé des réunions, du webinaire et du journal spécial du SNUipp-FSU Paris. J'ai commencé à y voir plus clair. Je suis dans une école REP dans le 13^{ème} mais je ne l'ai pas obtenue à titre définitif. Je me suis rapprochée du syndicat et grâce à leur soutien, j'ai rédigé une demande de maintien qui m'a été octroyée ! J'ai aussi appris que les représentant-es du SNUipp-FSU étaient là pour négocier et vérifier les règles pour qu'il n'y ait pas de passe-droit. »

PE en élémentaire dans le 13^{ème}

Gérer les
carrières en toute
transparence

Carte scolaire

« Le SNUipp-FSU Paris a porté nos arguments avec conviction pour l'obtention d'une ouverture de classe à la veille de la rentrée. Nous avons été entendu-es et travaillons aujourd'hui dans des conditions bien plus sereines que ce que notre ancienne structure laissait présager... »

Directrice en maternelle dans le 15^{ème}

SNUipp-FSU

Renforcer le **pouvoir d'agir** des enseignant·es

Accueil dans l'académie

« Je suis arrivé dans l'académie il y a deux ans ; j'étais avant dans le 77. Dès que j'ai eu confirmation de ma mutation, j'ai tout de suite pris contact avec le syndicat. Les représentant-es m'ont aidé à faire mon mouvement, m'ont conseillé sur les écoles et ont été très réactif-ves quand j'ai rencontré des problèmes de paie suite au transfert de mon dossier. Depuis, je suis syndiqué et dès que je peux, je participe aux initiatives collectives et je relaie les informations du syndicat dans mon école. »

Remplaçant, rattaché à la circo 12A-3

Stages syndicaux

« Ces rencontres sont vraiment des bons moments de respiration et d'inspiration. Réfléchir au métier, (re)penser les pratiques, prendre du recul ; on ne le fait tellement pas assez souvent, pris dans le quotidien de la gestion de la classe. Et les formations proposées "en interne" se résument malheureusement de plus en plus à des injonctions à mettre en oeuvre des méthodes pré-mâchées. Les stages de réflexion syndicale et pédagogique sont donc des bouffées d'oxygène qui redonnent du souffle à ma pratique du métier. »

PE en élémentaire dans le 19^{ème}

Mouvement inter

« J'ai pu obtenir ma mutation cet été lors de la phase des INEAT/EXEAT. Cela faisait plusieurs années que je participais au mouvement interdépartemental mais c'est très difficile de sortir de Paris. Je me suis rapprochée du SNUipp-FSU Paris pour être accompagnée dans ce mouvement. Non seulement, j'ai trouvé des réponses précises et éclairantes pour bien comprendre le fonctionnement des mutations mais mon dossier a été défendu avec véhémence lors des échanges avec l'Administration. Je peux dire aujourd'hui que sans l'accompagnement précieux et l'intervention des représentant-es du SNUipp-FSU Paris, je n'aurais pas pu quitter l'Académie. »

Ancienne PE parisienne



**SNUipp
FSU**



F.S.U.

**Pour contacter les
représentant-es du
SNUipp-FSU Paris :**

01 44 62 70 01

snu75@snuipp.fr

<https://75.snuipp.fr>

Les élu-es du personnel du SNUipp-FSU

À quoi servent-elles et ils ?

Faire respecter les droits...

« Dès que le Covid s'est transformé en épidémie, c'est auprès du syndicat que j'ai pu trouver le soutien nécessaire. En octobre 2021, un soir, à partir de 18h, les cas se sont succédés dans mon école et l'IEN ne répondait pas, nous ne savions pas quoi faire. Les collègues du SNUipp-FSU Paris nous ont aidé-es à y voir clair en s'appuyant sur la réglementation pour prévenir les parents et savoir qui devait ou ne devait pas venir à l'école. Grâce à elles, l'IEN était là le lendemain matin et personne n'a eu de problème avec l'Administration. »

PE en polyvalente dans le 16^{ème}

Écouter, soutenir, appuyer, accompagner les collègues

« Enseignante dans le 1^{er} arrondissement, j'ai fait appel au SNUipp-FSU pour faire face, avec toute l'équipe de l'école, à des accusations calomnieuses de la part d'une association partenaire de l'Éducation nationale. Le syndicat nous a accompagné-es afin d'obtenir le soutien de notre hiérarchie. Grâce au professionnalisme, à l'écoute et à la bienveillance des deux déléguées syndicales nous avons obtenu gain de cause. »

PE en élémentaire dans le 1^{er}

Reconstruire
du **collectif** dans
l'école

...de tous les personnels

« Pour pallier la pénurie d'AESH, j'étais seule pour suivre 4 élèves, dont 3 à notification individualisée, certain-es sur les mêmes heures. Cela m'a mise en souffrance, ainsi que les élèves. J'ai fait appel au SNUipp-FSU qui m'a accompagnée dans mes démarches face à la hiérarchie (mails, audiences), et l'Administration a fini par respecter la loi et me proposer un emploi du temps respectant les notifications MDPH. »

AESH dans le 14^{ème}

Reconnaître
le travail des
aesh
en leur garantissant
un véritable **statut**
et un **salaire** digne

Construire la mobilisation

« L'an dernier, notre école avait été sélectionnée pour faire partie du dispositif des évaluations d'école. Nous ne savions pas ce que c'était mais a priori, ça nous est apparu comme une nouvelle usine à gaz. Nous avons fait appel au SNUipp-FSU Paris et des représentantes sont venues dans l'école un midi pour rencontrer l'équipe. Grâce à leur aide et grâce à leur action auprès de l'Académie, nous avons rédigé un courrier et nous avons refusé de participer à cette évaluation. C'est toujours précieux de savoir que le SNUipp-FSU est disponible et que ses représentant-es vont porter notre voix auprès du Rectorat. »

PE en élémentaire dans le 18^{ème}

Pour la revalorisation de nos métiers et de nos salaires, EXIGER :

- ▶ L'augmentation significative des salaires et des pensions, l'abrogation du jour de carence, l'accès réel de toutes et tous à la hors classe,
- ▶ Un accès facilité au logement et une revalorisation conséquente de l'indemnité de résidence,
- ▶ Le maintien de notre statut, la défense de la Fonction publique, la fin des emplois précaires dans l'Éducation nationale et le recrutement exclusif par concours,
- ▶ La retraite à 60 ans, après 37,5 annuités, 75% du salaire des 6 derniers mois et l'annulation de la décote,
- ▶ L'arrêt des rythmes scolaires actuels, la consultation des enseignant-es et le respect de l'avis majoritaire,
- ▶ La fin de la maltraitance institutionnelle, l'arrêt du mépris et l'amélioration effective de nos conditions de travail,
- ▶ Le respect de la liberté pédagogique et la reconnaissance de l'expertise des enseignant-es,
- ▶ La protection de notre santé et une vraie médecine du travail,
- ▶ L'arrêt des contraintes exorbitantes sur nos vies personnelles (mobilité géographique, évolution professionnelle, temps partiel, dispo, détachement...).

Pour la réussite de tous et toutes dès la maternelle, REVENDIQUER :

- ▶ Un système éducatif qui mette fin au poids des inégalités sociales dans la réussite scolaire,
- ▶ Un réel accompagnement des équipes confrontées au comportement violent de certain-es élèves : moyens supplémentaires, protection par la hiérarchie, formations...
- ▶ Des solutions concrètes et adaptées pour chaque élève en situation de handicap : AESH avec un vrai statut, formation des personnels, places en structures adaptées et en ULIS...
- ▶ Une formation professionnelle initiale et continue de qualité, sur temps de travail, remplacée et fondée sur les besoins des personnels,
- ▶ Abrogation de la loi Rilhac et amélioration des conditions de travail des directrices et directeurs,
- ▶ La fin des APC et la reconnaissance du travail invisible,
- ▶ La réduction des effectifs en maternelle comme en élémentaire,
- ▶ La création de postes notamment pour les remplacements, les RASED, la formation, les Plus De Maitre-sses que de Classes...
- ▶ Une politique de l'éducation prioritaire ambitieuse et transparente, sans baisse de moyens pour les autres écoles.

Pour une société plus juste, avec la FSU, S'ENGAGER :

- ▶ Dans l'unité avec les autres salarié-es : contre l'austérité et les régressions sociales, pour un autre partage des richesses et pour une protection sociale couvrant tous les besoins,
- ▶ Pour la défense et le développement de services publics de qualité,
- ▶ Pour défendre et étendre les libertés publiques et le droit à manifester sans crainte,
- ▶ Pour une transition écologique en urgence,
- ▶ Dans la lutte contre toute forme de discrimination, de racisme et contre les idées d'extrême-droite,
- ▶ Pour une réelle égalité des droits pour toutes et tous : éducation, travail, logement, santé, salaires...
- ▶ Dans les luttes féministes,
- ▶ Pour défendre la laïcité sans renoncement ni excès, pour l'émancipation de tous-tes, dans le respect de chacun-e.



Du 1^{er} au 8 décembre,

▶ **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀
avec le SNUipp-FSU

Élections à la CAPD et au CSA

Du 1^{er} au 8 décembre 2022

Ne nous laissons pas faire !

Votons !



Les élections professionnelles représentent un moment fort dans la vie de notre profession ! Depuis la mise en place du vote électronique, le taux de participation est passé de près de 70% en 2008 à 37% en 2011, 38% en 2014 et 40% en 2018. C'est le moment de corriger le tir et d'assurer un taux de participation élevé afin d'élire des représentant-es pour être un contre-pouvoir encore plus fort face au Rectorat et à la Ville.

Le SNUipp-FSU lutte au quotidien aux côtés des collègues pour exiger une revalorisation des salaires et l'amélioration des conditions de travail. Il porte également des propositions pour une transformation de l'École assurant la réussite de tous-tes les élèves et se mobilise avec la FSU pour une société plus juste et plus solidaire.

Dans les instances et lors des différentes opérations administratives, les collègues peuvent compter sur l'investissement et la rigueur des représentant-es du personnel du SNUipp-FSU. La transparence, l'équité et le refus des passe-droits sont les principes que nous faisons vivre au quotidien.

Alors, n'hésitez pas, faites le bon choix.

Votez et faites voter pour les listes présentées par le SNUipp et la FSU !

LA CAPD

Commission Administrative Paritaire Départementale

Ses missions

- RDV de carrière et temps partiels : étude des refus et recours individuels
- Recrutement : refus de titularisation, licenciement, personnels en situation de handicap
- Formation : refus de congé de formation ou d'utilisation du compte personnel de formation
- Questions disciplinaires

Qui vote ?

Les professeur-es des écoles, les instituteur-trices et les PsyEN détaché-es



Lire la profession de foi de la CAPD en pages 7 et 9 et la liste des candidat-es en page 10.

LE CSA-A

Comité Social d'Administration Académique

Ses missions

- Répartition des postes
- Déclinaison académique des règles de mobilité et de promotion
- Recrutement de la liste complémentaire
- Plan de formation académique
- Questions relatives aux AESH
- Plan académique égalité professionnelle femmes/hommes

Qui vote ?

Tous les personnels relevant du ministère de l'Éducation nationale exerçant dans l'académie



Lire la profession de foi du CSA en page 12 et la liste des candidat-es sur notre site.

LE CSA-M

Comité Social d'Administration Ministériel

Ses missions

- Répartition des moyens
- Plan d'action égalité professionnelle
- Fonctionnement et organisation du service
- Textes réglementaires concernant les personnels
- Lignes Directrices de Gestion (mobilité et avancement)
- Protection de la santé physique et mentale, hygiène et sécurité des agent-es au travail



Ce vote détermine le poids de chaque syndicat



Qui vote ?

Tous les personnels relevant du ministère de l'Éducation nationale



LE SNUipp-FSU un syndicat combatif et unitaire

Le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire des enseignant-es du premier degré. Il appartient à la Fédération Syndicale Unitaire (FSU), regroupant 22 syndicats de la Fonction publique. Depuis plus de 25 ans, il construit les mobilisations collectives et accompagne les collègues dans leurs difficultés et problèmes individuels.

Promouvant l'équité et la transparence, il allie les intérêts individuels et collectifs.

À l'initiative de mobilisations tant nationales (salaires, retraites, budget...) que locales (rythmes, carte scolaire...), le SNUipp-FSU travaille en permanence à l'unité syndicale dans le respect des mandats de chaque syndicat.

Avec la force de toutes et tous, la défense de chacun-e !

- **Vous renseigner** sur votre carrière : campagnes de mouvement inter et intra départemental, promotion, CPF, CFP, rupture conventionnelle, départ en retraite....

- **Vous accompagner** dans votre déroulé de carrière, dans d'éventuelles difficultés professionnelles, dans les situations de souffrance au travail...

- **Vous soutenir** dans vos démarches en intervenant auprès de l'Administration : résolution de toutes les situations administratives signalées, absence de réponse de l'administration, prise en compte de situation particulière (problème de paie, d'indemnité transport, de SFT, d'ISSR, reclassement, primes T1, etc.)...

- **Vous défendre** lors des échanges avec la hiérarchie, préparer et accompagner un-e collègue ou une équipe chez l'IEP ou le DASEN, lutter contre les abus et injonctions illégitimes...

Des élu-es du personnel réactif-ves et à l'offensive !

Face aux projets académiques ou municipaux, la réactivité des élu-es du SNUipp-FSU permet l'information et la mobilisation des écoles, notamment lors des opérations de carte scolaire. Dans les instances comme le comité technique, les CAPD ou le CHSCT, ils-elles portent sans relâche la voix des collègues et rendent compte de leur action dans les publications du syndicat.

Travaillant dans la transparence, les élu-es rendent compte de leur mandat auprès de l'ensemble de la profession.

Transformer la colère en action pour gagner

Réunir, informer les enseignant-es et débattre est fondamental pour construire les mobilisations et gagner. Travaillant en permanence à l'unité syndicale, le SNUipp-FSU est à l'initiative de multiples mobilisations sous toutes ces formes : grève, pétitions, rassemblements, motions d'école... La grève historique du 13 janvier 2022 en est un exemple.

La défense des intérêts des enseignant-es et de l'École publique dans le débat public est au cœur des missions de notre syndicat.

Contre la caporalisation : favoriser la réflexion pédagogique, reprendre la main sur notre métier

Pour le SNUipp-FSU, alimenter la réflexion professionnelle fait partie des missions du syndicat. Malgré l'arrivée d'un nouveau Ministre, les injonctions multiples et variées, la volonté de caporalisation et la maltraitance institutionnelle perdurent. La réflexion est nécessaire pour être non seulement force d'opposition, mais aussi de propositions !

C'est pourquoi le SNUipp-FSU propose de nombreux stages et réunions sur des sujets divers, y compris pédagogiques en faisant notamment intervenir des chercheur-ses.

Le syndicat est ainsi moteur pour réaffirmer la place des enseignant-es en tant qu'expertes et experts de notre métier.

Lutter contre « l'École du futur » macronienne

Après l'expérimentation marseillaise, E. Macron accélère la libéralisation de l'École : évaluation d'écoles, grands débats, « pacte enseignant », réforme de l'éducation prioritaire, multiplication des postes à profils... Le SNUipp et la FSU s'opposent à cette volonté de mise en concurrence des écoles et des personnels. Ensemble, mobilisons-nous pour imposer une École émancipatrice qui favorise la démocratisation de la réussite scolaire, et de meilleures conditions de travail pour les enseignant-es.



ENGAGÉ-ES POUR
LE SERVICE PUBLIC



#FSU pour GAGNER



CAPD, CSA : que font les élu-es du SNUipp et de la FSU ?

La CAPD, Commission Administrative Paritaire Départementale, est une instance de concertation composée de 10 délégué-es du personnel élu-es et de 10 représentant-es de l'Administration.

La CAPD est consultative mais elle joue un rôle important en matière de transparence, de contrôle et d'information.

Bien que son champ d'action ait été réduit par la loi de Transformation de la Fonction publique de 2019, elle reste compétente pour examiner des décisions individuelles relatives à la carrière (recours des avis PPCR pour les passages aux échelons 7 et 9 ou à la Hors Classe, refus de départ en Congé de formation professionnelle...). Plus exceptionnellement, elle peut être réunie pour des questions disciplinaires.

Le CSA-A, Comité Social Administratif Académique, est l'instance qui remplace le CTA (Comité Technique Académique). Le nom change mais les compétences restent les mêmes. Cette instance qui concerne tous les personnels de l'Éducation nationale, est également composée de 10 délégué-es du personnel élu-es et de 10 représentant-es de l'Administration.

Le CSA est obligatoirement consulté sur de nombreux sujets qui sont d'une importance fondamentale pour la vie des écoles et des personnels :

- les ouvertures et fermetures de classes, de formations et d'options dans le second degré,
- les créations et les suppressions de postes,
- l'étiquetage et le profil des postes spécifiques dans le second degré,
- le régime indemnitaire pour les personnels administratifs, les infirmier-es, les assistant-es sociaux-ales,
- la carte des agences comptables,
- les barèmes de mutation et la répartition de la DHG dans le second degré,
- le plan académique de formation...

La CAPD et le CSA sont aussi l'occasion pour les délégué-es du personnel de questionner l'Académie sur un dysfonctionnement ou un problème précis rencontré par un-e collègue, une école.

À l'issue de chaque réunion, le SNUipp ou la FSU, majoritaires dans ces instances, publie un compte rendu de séance consultable sur son site. Les élu-es et militant-es du SNUipp-FSU répondent aussi à tous-tes les enseignant-es en amont des opérations administratives les concernant (aide pour le mouvement inter ou intra par exemple, consultation des écoles au moment de la carte scolaire...) et accompagnent aussi les collègues qui portent recours d'une décision administrative (mouvement, promotion...).

Les candidat-es présenté-es par le SNUipp-FSU Paris en CAPD

10 TITULAIRES 10 SUPPLÉANT-ES - 16 FEMMES 4 HOMMES

1	Mme	BOURLET DE LA VALLÉE	Audrey	Adjointe	Maternelle 63 Archereau - PARIS 19e
2	Mme	DE BOISSEUIL-BARON	Léa	Adjointe	Maternelle 52 Vauvenargues - PARIS 18e
3	Mme	PECQUEUR	Caroline	Adjointe	Élémentaire 48 Maindron - PARIS 14e
4	M.	PARÈS	Denis	Adjoint	Élémentaire 22 St Maur - PARIS 11e
5	Mme	CARBONI-LATOURE	Nathalie	Directrice	Maternelle 61 Vitruve - PARIS 20e
6	M.	ALEXANDRE	Nicolas	Adjoint	Maternelle 29 Longues Raies - PARIS 13e
7	Mme	LAFERRIÈRE	Marie	Adjointe	Élémentaire 11 Cavé - PARIS 18e
8	M.	GANNAT	Colin	Adjoint	Élémentaire 16 Cotton A - PARIS 19e
9	M.	LAMBERT	Jérôme	Adjoint	Élémentaire 31 Dolet - PARIS 20e
10	Mme	PEREIRA	Antonella	Directrice	Élémentaire 9 Bretonneau - PARIS 20e
11	Mme	ROUSSEAU	Valérie	Enseignante formatrice	Élémentaire d'application 9 Blanche - PARIS 9e
12	Mme	STAMMINGER	Anne-Laure	Directrice	Maternelle 8 Christiani - PARIS 18e
13	Mme	LEVAVASSEUR	Meryl	Adjointe	Maternelle 40 Meuniers - PARIS 12e
14	Mme	KUTAS	Elisabeth	Adjointe	Élémentaire 9 Richomme - PARIS 18e
15	Mme	ONIC	Françoise	Adjointe	Maternelle 4 Bullourde - PARIS 11e
16	Mme	LEROY	Camille	Titulaire Secteur	Élémentaire 10 Rollin - PARIS 5e
17	Mme	HUTCHINGS	Axelle	Enseignante en Rased	Circonscription 17B - PARIS 17e
18	Mme	GUILLEMAIN	Marine	Adjointe	Élémentaire 20 Chantin A - PARIS 14e
19	Mme	GARDETT	Julie	Décharge PEMF	Élémentaire 10 Keller B - PARIS 11e
20	Mme	RAYMOND	Viviane	Enseignante en SEGPA	SEGPA Collège Pilâtre de Rozier - PARIS 11e



Audrey BOURLET DE LA VALLÉE



Léa DE BOISSEUIL



Caroline PECQUEUR



Denis PARÈS



Nathalie CARBONI-LATOURE



Nicolas ALEXANDRE



Marie LAFERRIÈRE



Colin GANNAT



Jérôme LAMBERT



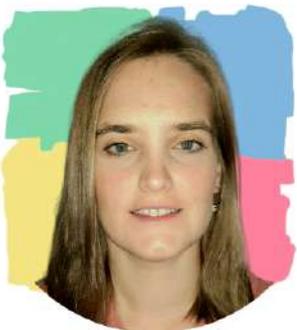
Antonella PEREIRA



Valérie ROUSSEAU



Anne-Laure STAMMINGER



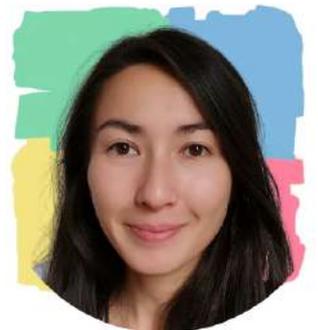
Meryl LEVAVASSEUR



Elisabeth KUTAS



Françoise ONIC



Camille LEROY



Axelle HUTCHINGS



Marine GUILLEMAIN



Julie GARDETT



Viviane RAYMOND



ENGAGÉ·ES **POUR** LES PERSONNELS ET LES ÉLÈVES

Voter pour les listes présentées par la FSU, c'est désigner des représentant·es qui sauront faire les liens entre l'expression des besoins dans les services, écoles et établissements et la promotion d'un projet d'école ambitieux au service de la justice sociale. L'enjeu du vote FSU est donc d'importance à l'heure où les personnels voient leur situation se dégrader en terme salarial mais aussi en raison du développement d'un management agressif qui vise à contraindre leur autonomie professionnelle. Pour contrer les logiques d'individualisme et de mise en concurrence, pour enrayer la crise du recrutement, avec la FSU, redonnons du sens à nos métiers. La FSU porte un autre projet pour l'Éducation et les services publics qui doit être gagné par la mobilisation et notamment contre la logique du travailler plus pour gagner plus, mais aussi plus longtemps. Un projet de réduction des inégalités sociales, un projet émancipateur et solidaire.

Avec la FSU pour gagner :

AUGMENTATION DES SALAIRES

La FSU exige une vraie revalorisation des salaires : elle revendique une augmentation immédiate et conséquente du point d'indice et son indexation sur l'inflation, sans contrepartie ! Une révision de l'indemnité de résidence est indispensable pour compenser la vie chère à Paris. Attachée à la reconnaissance du travail et de la dignité de nos métiers, à l'égalité de traitement, elle combat tous les arbitraires de la politique indemnitaire académique (RIFSEEP, IMP...).

DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

Nos conditions d'exercice ne cessent de se dégrader. Les élu·es FSU se battent pour améliorer l'organisation des services et leurs dotations en moyens humains et matériels, stopper les injonctions, baisser les effectifs par classe, sécuriser l'éducation prioritaire, limiter les services partagés et dénoncer les pressions managériales, penser l'inclusion pour permettre réellement la réussite de tous·tes les élèves.

DE BONNES CONDITIONS D'EMPLOI

En CSA, les élu·es FSU agiront pour une carte scolaire et des dotations en emplois et heures à la hauteur des besoins, défendant systématiquement les créations de postes. La FSU agit contre les postes profilés sans autre raison que de contourner les règles du mouvement. Elle revendique le respect des droits à la mobilité géographique, aux temps partiels, disponibilités, détachements...

UNE FORMATION DE QUALITÉ

La FSU revendique l'augmentation conséquente des moyens donnés à la formation initiale et continue, aujourd'hui exsangue, pour bâtir une offre de qualité, en lien avec toute la recherche universitaire pour développer notre professionnalité et non formater. Le droit à la formation, en présentiel et sur temps de travail, doit être respecté dans les domaines de son choix.

Du 1^{er} au 8 décembre,

► **FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX** ◀

avec les syndicats de la FSU



La FSU : première fédération de l'Éducation nationale

La FSU est composée de 22 syndicats. Elle rassemble des syndicats regroupant les personnels intervenant dans les champs de l'Enseignement, l'Éducation, la Recherche, la Culture, la Formation, l'Insertion et plus généralement dans les trois fonctions publiques.

Première fédération de l'Éducation nationale, la FSU tient son originalité, sa force et son efficacité de ses syndicats dont les militant-es et les élu-es, présent-es sur nos lieux d'exercice, défendent nos métiers et nos conditions de travail et d'emploi.

Dans l'Éducation, la FSU regroupe le SNUipp (1^{er} degré), le SNES (2nd degré général et technique), le SNEP (éducation physique), le SNUEP (enseignement professionnel), le SNASUB (personnels administratifs), le SNICS (infirmier-es de l'Éducation nationale), le SNUAS-FP (assistant-es sociales), le SNUPDEN (personnels de direction) et le SUI (personnels d'inspection).

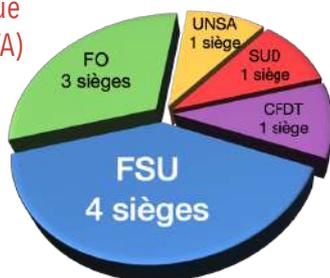
SNUipp et FSU premiers aussi à Paris

En 2018, le SNUipp-FSU Paris avait conforté sa place de premier syndicat des professeur-es des écoles et instituteur-rices. Le score de notre syndicat avait même permis d'obtenir un siège supplémentaire à la CAPD.

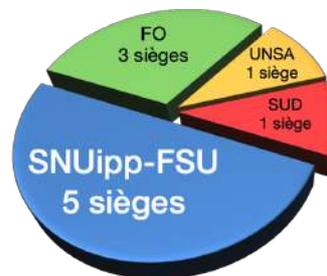
En votant SNUipp et FSU, vous pouvez montrer à nouveau votre confiance dans notre organisation pour vous représenter et vous défendre. Par ces votes, vous pouvez mettre en avant les revendications pour l'amélioration de nos conditions de travail et d'emploi et une vision progressiste de l'École permettant la réussite de tous-tes les élèves. Enfin, par ces votes, vous pouvez aussi revendiquer une société plus juste et plus solidaire.

Comité Technique Académique (CTA) 4 sièges sur 10

- FSU
- FO
- UNSA
- SUD
- CFDT



Commission Administrative Paritaire Départementale (CAPD) 5 sièges sur 10



- SNUipp-FSU
- FO
- UNSA
- SUD

AUTRES VOTES

CCSA

Commission Consultative Spéciale Académique traitant spécifiquement des directeur-trices d'établissements spécialisés

Qui vote ? Les directeurs et directrices d'établissements spécialisés et d'application



- | | | | |
|---|-----------------------|------------|----------------------------------|
| 1 | Mme POUYANNE Muriel | Directrice | EEA Brèche aux Loups - PARIS 12e |
| 2 | M. SELLES Pierre-Yves | Directeur | EEA Fontarabie - PARIS 20e |
| 3 | Mme MAHAMDI Laaldja | Directrice | EEA 119 Bolivar B - PARIS 19e |
| 4 | M. CASABIANCA Paul | Directeur | EEA Boursault - PARIS 17e |

CCPA

Commission Consultative Paritaire Académique traitant spécifiquement des directeur-trices adjoint-es chargé-es de SEGPA

Qui vote ? Les directeurs et directrices adjoint-es de SEGPA



- | | | | |
|---|---------------------|------------|--|
| 1 | Mme PETINELLI Anne | Directrice | SEGPA Collège Pilâtre de Rozier - PARIS 11e |
| 2 | Mme GAYET Véronique | Directrice | SEGPA Collège Pierre Mendès France - PARIS 20e |

CAPN et CAPA

Commission Administrative Paritaire nationale et académique communes à tous les personnels exerçant dans le 2nd degré, aux PsyEN et aux PEGC

Qui vote ? Les PsyEN et les PEGC



La CCP contractuel-les et la CCP AESH

Ses missions

- Étude des recours sur l'évaluation individuelle
- Licenciements
- Situation des personnels en situation de handicap
- Questions disciplinaires

Qui vote ? Les AESH, les AED, les enseignant-es contractuel-les



Instances sans vote direct

Formation spécialisée SSCT

Santé Sécurité et Conditions de Travail

- Actions de prévention en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Enquête annuelle et saisine de tout danger grave

Conseil médical

- Étude des situations médicales (congé longue maladie / longue durée, accidents du travail, maladies imputables au service...)

CDAS

Commission départementale d'aide sociale

- Répartition des moyens pour l'action sociale en faveur des personnels

Qui siège ?

Les sièges sont répartis en fonction des résultats obtenus au CSA-A

Lire les professions de foi de la CSSA, de la CCPA, de la CAPA et des CCP sur notre site.

Pour la revalorisation de nos

► Augmenter les salaires, abroger le jour de carence

Le pouvoir d'achat des fonctionnaires est en baisse continue depuis 2010, notamment à cause du gel de la valeur du point d'indice et du cumul de l'inflation. Seule réponse du gouvernement : point d'indice +3,5% et pensions de retraite +4%. Le compte n'y est pas ! Il faut une véritable revalorisation salariale ! La crise du recrutement montre le déficit d'attractivité du métier d'enseignant-e. Comment s'en étonner ?

Grâce au combat syndical, le Ministre a affirmé que l'ensemble des personnels exerçant en REP/REP+ (AESH, CPC, psyEN...) bénéficierait désormais de la prime afférente, c'est un premier pas mais il faut plus !

Le SNUipp-FSU continue à porter les revendications des personnels dans les concertations et auprès de l'opinion publique, il organise la mobilisation pour obtenir une vraie revalorisation. La première étape, c'est 300€ net pour toutes et tous sans contrepartie. Revaloriser l'ensemble des personnels implique d'autres choix politiques et un budget d'une toute autre ampleur.

► Préserver le modèle de retraites par répartition, lutter contre les régressions

Après différentes « réformes » paramétriques (2003, 2010, 2013) ayant entraîné des dégradations importantes, le gouvernement Macron s'était lancé dans une tentative de réforme systémique en 2019, avec l'ambition d'imposer un système par points.

Un mouvement social massif – dans lequel la FSU et le SNUipp étaient à l'offensive – s'était enclenché pour s'y opposer tant le projet était injuste et ses conséquences prévisibles : allongement du temps de travail, baisse des pensions notamment pour les fonctionnaires – et particulièrement les PE et les femmes...

Pour le SNUipp-FSU, le système actuel, hérité du CNR (le vrai Conseil National de la Résistance !) doit être préservé. Il est solidaire et, contrairement à ce que disent les voix libérales, plutôt à l'équilibre et pas du tout à l'agonie. En revanche, il doit être amélioré en revenant sur les régressions des « réformes » successives (revenir à un départ à 60 ans, avec 75% du traitement des six derniers mois pour 37,5 annuités, abandon de la décote) en combattant les injustices et les inégalités (notamment femmes-hommes) mais aussi via l'ouverture de nouveaux droits pour coller à l'évolution de la société (droits des aidant-es, prise en compte des années d'études...). Pour le SNUipp-FSU, il n'est pas question de reculer l'âge de départ à la retraite : le syndicat continuera de mobiliser pour un système plus juste !

Le SNUipp-FSU revendique :

- une augmentation pour toutes et tous de 300€ net sans contrepartie,
- une augmentation immédiate et conséquente du point d'indice et son indexation sur les prix,
- la refonte de la grille indiciaire avec l'accès de toutes et tous à l'indice terminal de la classe exceptionnelle,
- une forte augmentation de l'indemnité de résidence prenant en compte le coût de la vie à Paris.



► L'Académie doit respecter nos droits

Droit individuel à la formation, disponibilité et temps partiel, détachement... autant de droits que l'Académie a bien du mal à accorder. Le SNUipp-FSU agit au quotidien pour contraindre l'Académie de Paris à respecter les droits des personnels. Chaque année, des collègues syndiqué-es ou non, mandatent le SNUipp-FSU pour porter leur recours et obtiennent satisfaction pour un temps partiel ou une disponibilité par exemple.

La pénurie d'enseignant-es liée au manque d'attractivité de notre académie n'impacte plus seulement les postes de remplaçant-es, cela ne permet pas non plus de couvrir tous les postes vacants et ce dès la rentrée. C'est cette pénurie d'enseignant-es dans l'académie qui sert de prétexte à l'Administration pour refuser les demandes de temps partiels et de disponibilités sur autorisation. Le SNUipp-FSU conteste fortement cette position : le manque d'attractivité de notre académie doit interroger jusqu'au Ministère et ne doit pas porter préjudice aux personnels déjà en poste à Paris.

Le fonctionnement de l'Académie de Paris est de plus en plus préoccupant. Le manque de personnel et la désorganisation des services conduisent à des dysfonctionnements insupportables. Les services ne répondent même plus aux enseignant-es ni aux AESH. Heureusement, grâce à son action et à sa persévérance, le syndicat réussit à obtenir des réponses administratives pour les collègues.

Pour le SNUipp-FSU, il est inacceptable que notre employeur ne soit pas en mesure d'assurer efficacement et en toute transparence la gestion des personnels. C'est sa mission première et le gage du bon fonctionnement du service public de l'Éducation nationale. Il est donc indispensable que l'Académie de Paris réorganise vraiment ses services administratifs et crée des postes en leur sein afin de permettre un meilleur fonctionnement et la prise en compte de la situation individuelle de chaque enseignant-e.

métiers et de nos salaires

➤ L'employeur doit respecter ses obligations légales de santé et de sécurité au travail !

L'évolution des conditions d'enseignement et les méthodes de gestion des ressources humaines (individualisation, augmentation des charges de travail, injonctions diverses...) ont des conséquences néfastes sur la santé des personnels. Ces facteurs de risques psycho-sociaux sont aggravés par l'insuffisance de la médecine de prévention et de psychologue du travail. Ce que d'autres services publics ont connu avant nous ne doit pas se reproduire dans l'Éducation nationale ni pour le métier enseignant !

La gestion de l'épidémie de Covid a fait mal à l'École : le virus a contaminé des agent-es et a surtout contribué à la dégradation de nos conditions de travail. La gestion calamiteuse de la pandémie, le stress au travail, les injonctions contradictoires, les pratiques de harcèlement de la hiérarchie ou de parents d'élèves n'ont pas épargné les personnels. Pendant les deux ans de pandémie, le virus a circulé, parfois de manière intensive dans les écoles. La santé physique des personnels a été mise à rude épreuve : masques insuffisamment protecteurs, absence de gel hydroalcoolique, tests périmés, absence de priorisation pour la vaccination, etc. La santé mentale a aussi été attaquée par une administration maltraitante toujours plus verticale et une hiérarchie plus autoritaire.

Les personnels doivent pouvoir bénéficier de leur droit à la médecine de prévention :

- prévention des risques professionnels : campagnes de sensibilisation, analyse des causes des arrêts de travail pour supprimer les risques les plus fréquents, prévention des risques psycho-sociaux au sein des CHSCT, etc.

- suivi médical des agent-es : visite médicale tous les 5 ans, suivi régulier des grossesses, agent-es en situation de handicap, etc.

À Paris, il manque depuis plusieurs années deux médecins sur les 4,5 postes prévus : le SNUipp-FSU Paris ne lâche pas afin que notre employeur remplisse son obligation de santé et de sécurité au travail. Stop à la désertification médicale de l'Éducation nationale !

➤ L'Académie doit respecter les choix des personnels pour leur mobilité géographique

Depuis des années, la mobilité des enseignant-es parisien-nes est au point mort. Alors que le nombre de demandes de mutation inter-départementale est stable depuis 2010, le taux de satisfaction national est passé de 37% à 20% en 2022. Les créations d'emploi insuffisantes de ces dernières années et la baisse d'attractivité du métier ont joué un rôle déterminant dans cette diminution catastrophique des possibilités de mutations.

À Paris, la situation est dramatique avec un effondrement du nombre de départs : 52% ont obtenu satisfaction en 2010 contre 5% en 2022 ! Les collègues parisien-nes se trouvent alors bloqué-es à Paris ou contraint-es à des choix douloureux entre vie professionnelle et vie privée. Comme un cercle vicieux, cette perte de mobilité des enseignant-es parisien-nes est à la fois la cause et la conséquence du manque d'attractivité de notre académie.

Le SNUipp-FSU exige une refonte complète du système pour rendre réel le droit à la mobilité pour toutes et tous, tout en garantissant équité, transparence et un service public d'éducation satisfaisant sur l'ensemble du territoire. Notre département doit redevenir attractif, notamment en augmentant les possibilités de mutation et en revalorisant fortement l'indemnité de résidence.

➤ Augmenter les besoins en action sociale et faciliter le logement des personnels

La FSU siège au sein de la commission académique d'action sociale. Grâce à l'action sociale, plusieurs types de prestations sont proposées aux agent-es : chèque CESU pour la garde d'enfants, aides concernant les enfants en situation de handicap, aides exceptionnelles et prêts à « taux zéro »... Avec la hausse des prix et la baisse du niveau de nos salaires, il faut augmenter le budget pour les personnels, quel que soit leur contrat !

Comme il devient quasi-impossible d'habiter à proximité de son lieu de travail, le SNUipp-FSU exige que l'indemnité de résidence versée aux enseignant-es et aux AESH soit augmentée de manière conséquente et que le Ministère mette à disposition des collègues un nombre plus élevé de logements.

Agir pour la **santé**
des personnels

➤ Reconnaissance du temps de travail invisible

Les tâches se sont multipliées, notre métier s'est complexifié... et les 108h débordent ! La DEPP, dans son étude d'octobre 2022, montre que le temps de travail d'un-e enseignant-e est de 43h par semaine en moyenne ! À titre de comparaison, c'est 3h30 de plus que les autres cadres A de la Fonction publique. Résultat : les PE manquent de temps, notamment pour réfléchir à leurs pratiques professionnelles avec leurs collègues.

C'est pourquoi il est urgent de reconnaître et de rémunérer les missions déjà effectuées à leur juste valeur en augmentant fortement le salaire des enseignant-es. Aucun travail supplémentaire ne devra être demandé par le Ministre dans le cadre d'un quelconque « Pacte enseignant » !

Le SNUipp-FSU revendique la fin des APC comme première étape vers la réduction du temps de travail.

Pour une École qui fasse

Pour une École progressiste et démocratique

Études après études, les analyses concordent : le système éducatif français est l'un des plus inégalitaires des pays de l'OCDE. Depuis les années 2000, on constate même un creusement de ces inégalités fortement corrélées à l'origine sociale des élèves. Ce sont d'abord les élèves issu-es des milieux populaires qui en paient le prix.

Pour le SNUipp-FSU, ce constat n'est pas une fatalité. Notre syndicat porte un projet qui fait le pari de toutes et tous capables, pour une École œuvrant à l'émancipation individuelle et collective, à rebours de ce qu'ont promu Macron et Blanquer pendant le quinquennat précédent.

Cette école démocratique a besoin de moyens, avec des effectifs réduits dans toutes les classes (22 élèves maximum par classe, et 18 en éducation prioritaire hors classes dédoublées) mais aussi d'une volonté politique de placer la réussite des élèves des classes populaires au centre du système éducatif, en faisant par exemple le choix de la construction d'une culture commune, au lieu d'un resserrement toujours plus étroit autour des fondamentaux. Elle a aussi besoin d'enseignant-es qui ont repris la main sur leur métier, qu'ils et elles conçoivent en expert-es au lieu de se trouver en position d'exécutant-es d'injonctions ministérielles. Les professeur-es des écoles ont enfin besoin de temps de travail collectif au sein de leurs équipes et d'une véritable formation initiale et continue ambitieuse, articulée avec les travaux de toute la recherche.

➤ Relancer véritablement l'éducation prioritaire

Initiée en 1983, la politique de l'éducation prioritaire avait pour objectif de démocratiser le système éducatif, afin que les enfants des milieux populaires accèdent à la même réussite scolaire que les autres. Faute d'ambition réelle, cette politique n'a pas produit les effets escomptés. En REP+, le SNUipp-FSU a obtenu du gouvernement précédent la mise en place de décharges de service pour les enseignant-es des écoles, ces décharges doivent se généraliser à tous les REP.

Pour le SNUipp-FSU, l'éducation prioritaire doit être relancée de manière ambitieuse, juste et transparente. Au-delà du dédoublement des GS, CP et CE1, cette relance suppose des moyens réels afin de permettre l'allègement des effectifs dans l'ensemble des classes (18 élèves maximum par classe et 15 en TPS), le renforcement des RASED, le maintien et le développement des « Plus de maitres-ses que de classes », le développement du travail en équipe avec la généralisation des décharges de service et le renforcement de la scolarisation des moins de trois ans.

L'ensemble de ces revendications ne peut aboutir à budget constant : il n'est pas question de financer ces mesures au détriment des conditions d'enseignement dans les écoles qui ne sont pas en éducation prioritaire. Le SNUipp-FSU s'oppose à la réforme expérimentée par le Ministère dans certaines académies : l'autonomie des écoles et leur mise en concurrence va à rebours de la logique qui doit prédominer au sein du service public !

égalité
de toutes les
écoles
sur tous les
territoires
non aux contrats locaux
d'accompagnement et à la mise en
concurrence des écoles

➤ Rythmes scolaires : la parole des enseignant-es doit être entendue et l'avis majoritaire respecté !

Depuis 2013 et la réforme de l'organisation des rythmes scolaires, le SNUipp-FSU Paris a lutté sans relâche contre l'application de cette réforme et son organisation parisienne : mobilisations, grèves, rassemblements, consultations, échanges intersyndicaux. En 2013, sa mise en œuvre faite dans l'urgence a complètement désorganisé les écoles.

L'obligation des 9 demi-journées hebdomadaires de travail ne s'est accompagnée d'aucune réflexion de fond sur le temps que les enfants allaient passer à l'école. Depuis 2013 les effets

sont toujours les mêmes : dépossession des lieux et outils de travail des personnels, perte de repères spatio-temporels, confusion, notamment pour les plus jeunes enfants, entre le scolaire et le péri-scolaire.

Cette réforme ne semble pas avoir contribué à l'amélioration de la réussite scolaire des élèves mais elle a clairement dégradé nos conditions de travail entraînant aussi un sentiment de déclassement : les personnels ne sont ni consulté-es sur l'organisation de leur temps de travail ni sur leurs connaissances du temps de l'élève.

Le SNUipp-FSU Paris continue de revendiquer que l'École redevienne l'École. La priorité au scolaire et donc aux apprentissages scolaires assurés par les enseignant-es de l'Éducation nationale doit être réaffirmée... En 2022, l'Académie continue d'indiquer que la semaine de 4,5 jours est du ressort de la Mairie. Pour le SNUipp-FSU, il est inacceptable que la collectivité soit seule décisionnaire de l'organisation de la semaine scolaire. Notre syndicat est déterminé à continuer à agir face à l'inaction coupable de l'Académie et au dogmatisme de la Ville. Le SNUipp-FSU Paris réaffirme sa revendication : arrêt de l'organisation actuelle, consultation des personnels et respect de l'avis majoritaire !

réussir tous-tes les élèves

Préserver l'école **maternelle**

➤ La réussite de tous-tes passe aussi par l'école maternelle

L'école maternelle a une place fondamentale dans la réussite des élèves : c'est le cadre accueillant et exigeant dans lequel l'enfant apprend à devenir élève et où se construisent les premiers apprentissages. C'est dès l'admission à l'école maternelle que doit commencer la lutte contre les inégalités scolaires et l'accès de tous et toutes à une culture commune. La scolarisation de tous les enfants de moins de 3 ans des familles populaires, reconnue comme un facteur d'égalité, doit rester une priorité académique, notamment à travers les dispositifs TPS.

L'entrée à l'école maternelle doit se faire dans de bonnes conditions avec des locaux et du matériel adaptés, mais aussi un encadrement en nombre suffisant pour des effectifs limités. Le SNUipp-FSU exige une baisse des effectifs dans toutes les classes de maternelle : 15 élèves en TPS et PS et 20 élèves en MS et GS (inclusion comprise). Pour le SNUipp-FSU, la Ville de Paris doit également améliorer l'accueil des élèves en affectant une ASEM par classe partout, remplacée en cas d'absence (RTT, maladie...).

Il faut donner des moyens à l'école maternelle en terme de prévention des difficultés scolaires dès la PS. Or, par manque d'enseignant-es en RASED, les interventions se limitent souvent à de la remédiation en GS.

Le professionnalisme des enseignant-es de maternelle doit être reconnu et valorisé, des modules de formation initiale et continue spécifiques doivent être organisés.

Le SNUipp-FSU en accord avec de nombreux-ses chercheur-euses, s'oppose fermement à l'élémentarisation que les gouvernements successifs tentent de nous imposer : resserrement sur les fondamentaux, inflation de la culture de l'évaluation.

L'école maternelle a une pédagogie propre adaptée aux jeunes enfants, elle ne peut se réduire à la seule préparation du CP et aux évaluations nationales !

➤ Pour des moyens à la hauteur des besoins !

Baisser les effectifs

Alors que l'Académie de Paris connaît une baisse importante du nombre d'élèves depuis plusieurs années, la situation dans les écoles s'améliore peu. Le dédoublement des classes de GS, CP et CE1 en éducation prioritaire et le plafonnement des classes à 24 hors éducation prioritaire tend à surcharger mécaniquement les autres classes. Pour le SNUipp-FSU Paris, combattre durablement les inégalités scolaires, aggravées par deux ans de crise sanitaire, nécessite une baisse d'effectif dans toutes les classes de manière pérenne. Pour 99% des enseignant-es, la baisse des effectifs est la première revendication pour améliorer l'École et favoriser la réussite de toutes et tous.

Renforcer la brigade de remplacement

Le manque patent de moyens de remplacement se traduit par des situations intenable dans les écoles lorsque les enseignant-es absent-es ne sont pas remplacé-es. C'est intolérable ! Pour le SNUipp-FSU, il faut que l'Académie de Paris retrouve des moyens suffisants de remplacement pour que les situations difficiles vécues par les écoles cessent. Le syndicat rappelle d'ailleurs son opposition forte à la centralisation de la gestion du remplacement et à la fusion des deux brigades qui contribuent grandement à la dégradation du remplacement. Pour retrouver un fonctionnement des écoles apaisé et une formation continue sur temps de travail pour toutes et tous, les brigades de remplacement doivent être renforcées.

recruter plus
d'enseignant-es
pour réduire les inégalités
scolaires et assurer
les remplacements

des
rased
complets
partout

renforcer les réseaux d'aides nécessaires aux élèves en difficulté pour une École de la réussite de toutes et tous

Rétablir les Rased

Malgré des batailles acharnées des élu-es du SNUipp-FSU en CTA pour l'augmentation du nombre de postes de Rased, la suppression de nombreux postes dans le passé et les changements récents dans la certification CAPPEI laissent des traces. Des circonscriptions sont sinistrées, il manque parfois la moitié des personnels Rased alors que les trois composantes (postes E, G et psy) sont essentielles pour prendre en charge les élèves. Pour le SNUipp-FSU, il faut des Rased complets et en nombre suffisant dans toutes les circonscriptions.

Renforcer l'enseignement spécialisé

Les enseignant-es constatent au quotidien le manque d'enseignant-es spécialisé-es pouvant accompagner l'inclusion des élèves en situation de handicap ou être ressources dans la gestion des élèves manifestant de fortes difficultés de comportement. Il est indispensable que l'Académie renforce les dispositifs existants, notamment au sein des CAPP et CMP.

Pour une École qui fasse

➤ Agir pour une formation initiale de qualité !

Depuis un an, la réforme de la formation initiale voulue par Blanquer est mise en oeuvre. Pour le SNUipp-FSU, il s'agit encore d'une occasion d'économiser des moyens, de centrer les contenus de formation sur les fondamentaux et de préparer entre autres un recours toujours plus important aux contractuel-les. Les conséquences sont déjà catastrophiques dans notre académie : seulement 157 admis-es au concours pour 228 postes et recrutement de 200 contractuel-les par « job-dating » de 30 minutes et « formé-es » en 4 jours.

Depuis septembre 2021, les étudiant-es passent le CRPE en fin de M2, ce qui surcharge leur dernière année de Master : validation du diplôme + rédaction et soutenance du mémoire + stage d'observation ou en responsabilité à tiers-temps + réussite au concours...

L'emploi d'étudiant-es en tant que contractuel-les comme moyens d'enseignement n'est pas acceptable ! À Paris, des étudiant-es en M1 et sous contrat d'AED prépro complètent désormais les collègues à 80% et des étudiant-es en M2 Alternance complètent à tiers temps les PEMF. Le tout payé, au mieux, 865€ brut par mois. En faisant le choix de recourir à des étudiant-es contractuel-les dès la première année de Master plutôt qu'à des fonctionnaires stagiaires, le Ministère précarise fortement le statut d'étudiant-e ainsi que l'entrée dans le métier.

Pour le SNUipp-FSU, les professeur-es des écoles doivent apprendre à devenir concepteur-rices de leurs pratiques. Le SNUipp-FSU revendique un concours en fin de licence (L3) suivi de deux années de formation rémunérées sous statut de fonctionnaire stagiaire et reconnues par un Master. En effet, les réformes successives de la formation initiale passées ont réduit chaque fois le temps de formation théorique indispensable à la réflexion et à l'appropriation, en resserrant toujours plus sur les savoirs fondamentaux. Cela n'a permis ni de démocratiser l'accès au métier, ni d'enrayer la crise de recrutement, ni d'améliorer les conditions de formation des stagiaires.

Désormais, les PES sont affecté-es à temps plein en classe. Comment assurer une entrée dans le métier sereine dans ces conditions ? Enseigner est un métier qui s'apprend, il ne suffit pas d'être en classe pour être un-e professionnel-le !

➤ Défendre et développer les services publics

La crise sanitaire a favorisé les déclarations d'amour en direction de nos services publics et de ses agent-es, y compris parfois de la part de celles et ceux qui, depuis des années, ont prôné leur démantèlement, à commencer par le Président et ses différent-es ministres.

Le premier mandat d'Emmanuel Macron a été une parfaite démonstration du dogme libéral qui vise la diminution des dépenses publiques et l'instauration de techniques managériales dans la gestion publique. Cela a conduit à un affaiblissement des services publics et une fragilisation de la Fonction Publique. L'accès à la santé, à l'éducation, au droit, au transport et à la protection sociale est partout menacé, ce qui contribue à la paupérisation continue et au repli sur soi de toute une partie de la population française.

Pour la FSU, la relance de l'activité économique, tout comme la préparation des mutations de notre société - notamment les

➤ Améliorer le fonctionnement et la direction d'école

La charge de travail et les responsabilités qui pèsent sur les équipes et particulièrement sur les directrices et directeurs d'école ne cessent d'augmenter. Les problèmes liés aux rythmes scolaires parisiens perdurent depuis 9 ans. Le SNUipp-FSU intervient auprès de l'Académie et de la Ville à chaque demande abusive (multiplication des tableaux demandés par les IEN par exemple). De plus, la gestion de la pandémie a mis à rude épreuve les directeur-trices qui ont subi au quotidien les conséquences de la communication déléguée du Ministère et les dysfonctionnements de l'Académie.

Le SNUipp-FSU revendique des améliorations réelles et rapides : remise à plat des missions et des responsabilités des directeur-trices d'école, formation spécifique et reconnue, aide administrative... La direction d'école doit être recentrée sur les tâches essentielles, dans le cadre de l'Éducation nationale et au service des élèves, en concrétisant la simplification administrative à peine initiée.

Enfin, le SNUipp-FSU s'opposera à l'application de la loi Rilhac qui instaure au sein de l'équipe des relations hiérarchiques - que personne ne demande - et qui n'améliore ni les conditions de travail des directrices et directeurs, ni le fonctionnement de l'École.

Assurer une
formation
initiale et continue
de qualité et permettre
le travail
en équipe

réussir tous-tes les élèves

➤ Quelle école inclusive pour construire l'École pour toutes et tous ?

Depuis 2018, le Ministère a renforcé sa politique de rationalisation et de restructuration du système éducatif et a accentué sa volonté de définir l'école inclusive sous le seul biais du handicap, associant sa prétendue réussite au nombre d'enfants en situation de handicap accueillis.

Il ne parle plus que d'école inclusive dans le sens « incluant les enfants porteurs de handicap », avec comme seul moyen supplémentaire le recrutement d'AESH sous contrat précaire. Dans le même temps, il dégrade l'enseignement adapté, via la diminution du nombre de postes RASED par exemple.

Or, un changement radical est nécessaire dans notre façon de concevoir l'École, ses pratiques, son fonctionnement pour que l'École soit réellement inclusive, en capacité d'accueillir et de faire progresser tous-tes les élèves, y compris les élèves en situation de handicap. Les enseignant-es ne peuvent assumer seul-es ce grand défi !

Concrètement, les élèves doivent bénéficier réellement de l'aide dont ils et elles ont besoin, pas seulement sur le papier : pour ceux relevant d'une aide humaine, le SNUipp-FSU s'indigne que les PIAL et les notifications d'aide mutualisée se soient développées de concert : le nombre d'heures d'aide n'est alors pas précisé, et tous les abus sont possibles ! L'aide s'adapte au nombre d'AESH disponibles plutôt qu'aux besoins des élèves !

Il faut des actes forts de la part du Ministère et de l'Académie, en particulier un budget ambitieux pour former les enseignant-es, réduire les effectifs des classes, professionnaliser les accompagnant-es, développer la coopération avec le secteur médico-social et les autres professionnel-les, créer des temps et des espaces pour la concertation. Des places nécessaires dans les structures spécialisées doivent également être créées.

➤ AESH : pour un statut de la Fonction publique !

Les AESH sont membres à part entière des équipes pédagogiques et leur mission d'accompagnement est indispensable au fonctionnement des écoles. Il est nécessaire et urgent de créer un corps de la Fonction publique pour qu'elles et ils sortent de la précarité. Malgré les quelques évolutions concernant les salaires et les contrats arrachées par leurs mobilisations successives et les interventions des élu-es du SNUipp et de la FSU, la situation des AESH s'est dégradée et les situations de souffrance au travail se sont accentuées. On ne peut pas se contenter de ces miettes, la précarité des AESH reste grande, il est urgent aujourd'hui de gagner d'autres engagements de la part du Ministère !

Garantir le droit pour
chaque
enfant
d'aller à l'école

La mise en place des PIAL, dont la FSU continue à revendiquer la suppression, censés être plus proches du terrain, semble avoir surtout pour but de rentabiliser au maximum le temps des AESH. Le manque de personnels est moins visible puisque les AESH accompagnent davantage d'élèves, mais la qualité de l'accompagnement s'en trouve alors altérée (volume horaire par élève en baisse). Le SNUipp-FSU mène une bataille acharnée pour que les AESH soient associé-es à leurs emplois du temps, qu'ils et elles n'accompagnent que peu d'élèves et que leur emploi du temps ne change pas chaque semaine ! Le SNUipp-FSU revendique

que la norme du temps de travail soit le temps complet : avec un temps élèves et un temps connexe comprenant les réunions, les rencontres avec les parents, la préparation, etc. Le temps partiel doit être possible, mais seulement s'il est choisi.

Le SNUipp-FSU exige la création d'un corps statutaire de la Fonction publique d'état de catégorie B, la définition d'un référentiel métier et la revalorisation de la grille indiciaire. Dans l'attente de cette création, ils et elles doivent être recruté-es sur titre 2, c'est-à-dire par le Rectorat et non un lycée mutualisateur, et l'employeur doit mettre en place la subrogation afin d'éviter les situations de trop-perçus. Dès la création du corps, il sera nécessaire de titulariser toutes et tous les AESH déjà en poste selon des modalités à définir.

Le SNUipp-FSU Paris continuera à informer et mobiliser les collègues afin d'obtenir, enfin, l'abandon des PIAL, un vrai statut de la Fonction publique de catégorie B, un salaire décent et une reconnaissance de leurs compétences !

bouleversements climatiques - ne peuvent se réaliser sans des services publics, ni sans une Fonction publique forte. Pour le SNUipp et la FSU, il est nécessaire de donner davantage de perspectives de carrière aux fonctionnaires, de revaloriser les salaires et de renforcer la qualité des services publics sur l'ensemble du territoire. La Fonction publique est un investissement et non une charge pour la société. Elle est bien une idée moderne capable de répondre aux défis du XXI^{ème} siècle.

Construire une société plus solidaire

➤ Combattre l'extrême droite, défendre les libertés publiques

Les dernières élections, présidentielle et législative, ont révélé l'ampleur de la crise politique de notre pays. Si l'extrême droite n'est pas arrivée au pouvoir cette fois-ci, elle est représentée par 89 député-es au Parlement. Son pouvoir de nuisance s'en trouve décuplé. Le SNUipp avec la FSU s'engage résolument contre les idées d'extrême droite, mais aussi contre toutes les restrictions des libertés publiques que le pouvoir macronien a imposé durant son premier mandat. Les droits collectifs et syndicaux ont été trop souvent attaqués : déclaration d'intention de grève, pression hiérarchique, entrave au droit de manifester... Le SNUipp-FSU Paris est déterminé à défendre et à faire respecter ces droits indispensables à l'expression de la vie collective.

Par ailleurs, le SNUipp-FSU rappelle son opposition au fichage systématique des élèves de la maternelle à l'université. C'est pourquoi notre syndicat a toujours agi sur les problèmes soulevés par le logiciel « Base élèves ». Il continue aussi à s'opposer à l'informatisation du LSU et à demander la mise à disposition d'un logiciel non externalisé identique et commun.



➤ Engager la transition écologique : une urgence !

Les années se suivent et le constat est alarmant : le réchauffement climatique est bien là avec ses conséquences dramatiques, le vivant est de plus en plus menacé, l'eau se fait de plus en plus rare... Les différents gouvernements ne s'emparent de la question que de façon bien trop superficielle, voire malhonnête avec la Convention citoyenne sur le climat.

Il est nécessaire de transformer les modes de consommation et de production. Cela passe nécessairement par une autre distribution des richesses, par d'autres modèles d'échange et de production. Pour le SNUipp-FSU Paris, les services publics contribuent à la préservation d'une planète habitable en s'inscrivant dans une autre logique du mieux vivre. Leur démantèlement et leur privatisation contribuent aux dérèglements actuels.

L'urgence climatique se conjugue avec les crises sociales et sanitaires que traversent nos sociétés. Depuis la fin du premier confinement, la FSU s'est donc engagée dans le collectif « Plus jamais ça » au côté d'autres syndicats et associations pour proposer des mesures d'urgence répondant aux crises sociales et écologiques. La transformation radicale de la société doit allier, sans jamais les opposer, les enjeux sociaux et l'écologie.

L'École ne doit pas être en reste et être également un vecteur de cette transition : des programmes qui intègrent la transition écologique, réaliser des bilans énergétiques et des plans d'isolation des bâtiments scolaires, repenser les missions des lycées agricoles, renforcer les filières locales et bio dans la restauration scolaire, etc.

➤ S'engager pour l'égalité des droits

L'école est un lieu d'apprentissage, mais aussi une caisse de résonance du monde extérieur et de ses aléas. Les inégalités sociales ne cessent de s'amplifier, la politique libérale menée actuellement favorise les plus aisé-es au détriment des plus faibles. Pour le SNUipp et la FSU, il est essentiel de défendre une politique de redistribution des richesses plus juste et plus efficace. C'est tous-tes ensemble, avec les associations et les collectifs, que nous pourrons faire reculer les inégalités. Le SNUipp-FSU s'engage régulièrement dans les mobilisations contre toutes les formes de discriminations et appelle la profession à mener ces multiples batailles.

Le SNUipp-FSU Paris lutte avec RESF pour soutenir les sans-papiers. Il s'adresse systématiquement au Préfet pour contester une arrestation ou un risque d'expulsion. Il accompagne les jeunes et les familles auprès des services administratifs chaque fois que cela est nécessaire et mobilise les collègues pour aider ces familles. Cet accompagnement est d'autant plus nécessaire au regard de la politique migratoire actuelle, désespérément inhumaine.

Pour le SNUipp-FSU, le droit à l'éducation est un droit fondamental. Notre syndicat est donc très vigilant pour que les enfants Roms ou les enfants logé-es de manière précaire puissent être scolarisé-es et agit quand cela est nécessaire, auprès des mairies d'arrondissements.

➤ Pour une société égalitaire et pleinement féministe !

Le SNUipp, avec la FSU, agit tant dans sa réflexion que dans ses actions, en soutien aux femmes et minorités de genre qui subissent les discriminations et violences du patriarcat.

Notre syndicat s'engage au sein de toutes les instances et mobilisations sociales, dans la lutte contre le sexisme et les violences faites aux femmes notamment dans les journées du 8 mars et du 25 novembre. Le SNUipp et la FSU proposent des stages de formation syndicale sur le droit des femmes et minorités de genre. En son sein, il développe une cellule de veille contre les violences sexistes et sexuelles.

Dans le premier degré, les femmes accusent toujours un déficit de rémunération de 8% en moyenne par rapport aux hommes. Cette moyenne cache des inégalités beaucoup plus grandes en fin de carrière, qui se répercutent sur le montant des pensions. Le SNUipp-FSU revendique que le gouvernement mette en place des mesures concrètes et budgétisées pour y mettre fin.

Concernant l'École, le SNUipp-FSU réaffirme l'importance de l'éducation à l'égalité de genre dès la maternelle, outil d'émancipation primordial pour nos élèves et pour une transformation égalitaire de la société.



Voter dans les écoles

Élections professionnelles 2022

Dès aujourd'hui

- Ouverture de son portail élections à partir du mail pro, et création de son "mot de passe élections"



- A partir du 7 novembre : réception de la notice de vote (à l'école, établissement, PIAL de rattachement ou à domicile)
=> contient le "code de vote"



Du 1er au 8 décembre 17h heure de Paris

- 24h/24 depuis n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone connecté à internet : se connecter à son portail élections et se munir de son "code de vote"
- Pour les écoles de 6 électeurs et plus => Mise en place d'un espace de vote du 1er au 8 décembre : un ordinateur connecté à internet dans un endroit dédié et discret



1, 2, 3 : je vote !

1. Mon identifiant (adresse mail pro)
2. Mon mot de passe (créé avec 12 caractères)
3. Mon code de vote (sur la notice reçue)



<https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/>

Une question, une difficulté ? CONTACTEZ-NOUS

-  0800 900 120 à compter du 28 novembre
-  elections2022@snuipp.fr
-  elections.snuipp.fr

"Mot de passe élections" perdu ?

Sur le portail élections : saisir son mail pro puis cliquer sur le lien "mot de passe oublié?". Réception d'un nouveau lien par mail.
Jusqu'au 8 décembre à 16h45

"Code de vote" perdu ?

Se connecter sur le portail élections et suivre la procédure "demander un nouveau code de vote". Celui-ci sera envoyé par sms ou autre adresse mail.
Jusqu'au 8 décembre à 16h45

▶ FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX ◀

avec les syndicats de la FSU

**En CSA et CCP
je vote**



**En CAP
je vote**



Se (re)syndiquer

c'est maintenant !

Pour faire entendre les revendications des personnels

Pour remplir les missions de représentation du personnel

Pour agir collectivement

Pour construire une vraie transformation de l'École

Le SNUipp-FSU ne reçoit aucune subvention et fonctionne uniquement grâce aux cotisations de ses adhérent-es. La cotisation peut être réglée en plusieurs fois et 66% de celle-ci sont déductibles du montant des impôts sur le revenu ou reversés en crédit d'impôts.



Appel à voter pour les listes du SNUipp et de la FSU Première liste de signataires

Nous, enseignant-es des écoles de Paris, syndiqué-es ou non, appelons l'ensemble de nos collègues à voter pour les listes présentées par le SNUipp-FSU à la CAPD, la CCSA des dir. spé. et la CCP des dir. de SEGPA et par la FSU aux CSA-A et CSA-M et aux CCP contractuel-les et AESH lors des élections professionnelles du 1^{er} au 8 décembre 2022.

AACHOUR Rhizlane
AGOGUE Nathalie
ALEXANDRE Nicolas
ALLAIN Lionel
AMESTOY Sylvie
ARMELIN Marie Laure
AYADA Isabelle
BACONNET MARTINET
Claude
BARNOUS Houda
BAUBY Isabelle
BAUER Dominique
BENAHMOU Caroline
BENECH Marion
BICHINDARITZ Emmanuel
BIDAUD Cécile
BITTON Doris
BONTOUX Serge
BONTOUX Karine
BORD Manon
BOUQUET Eloise
BOURLET DE LA VALLÉE
Audrey
BOUTILLIER Laurent
BREZOT Pierre
BREZOT Claire
CABAT HOUSSAIS Isabelle
CADINOT Pascale
CAMÉ Hélène
CARBONI LATOUR
Nathalie
CASABIANCA Paul
CASTELS Jean-Paul
CATTAN Bénédicte
CERF Brigitte
CHAUVET Léa
CHERY Tessa
CHÈZE Jérôme
CLAPPE Christophe

CLAVEL Edith
CLIDIÈRE Catherine
COSSE Fabienne
COUILLEAU Murièle
COULOMB Vincent
COUTROT Sylvie
CRAUSAZ Emeline
CRIBIER Nathalie
DA SILVA Nathalie
DAGEVILLE Bénédicte
DAVY Tonantzin
DE BOISSEUIL Léa
DE LA FONTAINE Amélie
DE WILLECOT Agnès
DÉCHAMPS Christine
DENEL Michèle
DEWEVRE Jean-Sébastien
DUGUET Agnès
DUMONTET Sophie
DUPONT Virginie
EDIN Daniel
FREVILLE Alain
FULCHIGNONI Vittoria
GAILLANNE Fanny
GAMEIRO DE OLIVEIRA
Susana
GANNAT Colin
GARDETT Julie
GARNIER Fanny
GASNEAU Amandine
GAYET Véronique
GINEL Magali
GOLDER Annick
GRAMOULLÉ Gilles
GUILLEMAIN Marine
GUILLOIS Géraldine
GUYOT Marion
HARDY-ENGELSON
Gabrielle

HUTCHINGS Axelle
INGUAGGIATO Santo
JALLERAT Thierry
JAUNEAU Magalie
JOLLET Emmanuelle
JOUBERT Thibault
KUTAS Elisabeth
LAFERRIERE Marie
LAFERRIERE Frédéric
LAMBERT Jérôme
LE CALLONNEC Anne-Lise
LEBLANC Frédérique
LEBRUN Zélie
LELOUARN Jessica
LEMAIRE Francois
LEROY Camille
LEVAVASSEUR Meryl
LOPES Baptiste
LOUIS Eric
MAEDA Emi
MAHAMDI Laaldja
MALAISIÉ Arnaud
MANGATA Astrid
MATEOS Sylvie
MENANT Laurence
MENARDO Aurora
MICHELETTI Pascal
MICHOT Frédéric
MILOVANOVITCH Maud
MIRET Sonia
MOREAU Hélène
NICLAUS Emmanuel
NODALE Marilyne
ONIC Françoise
PARÈS Denis
PECQUEUR Caroline
PELISSIER Nathalie
PELLETIER Antoine
PEREIRA Antonella

PETINELLI Anne
PETIT Christine
PETIT Jean-Jacques
PEYRET Etienne
PILLOT Lara
PLUTA Nathalie
POUËSSEL Roger
POUYANNE Muriel
QUENOR Hélène
QUETIER Julie
QUINOT-JOLY Marie
RAOUX Catherine
RAUCOULES Roman
RAYMOND Viviane
RIEUNIER Sylvie
ROUSSEAU Valérie
RUE Dominique
SAMPAIO Sara
SARAF Igor
SCHLESINGER Dimitri
SÉGUI Céline
SELLES Pierre Yves
SEMSOUM Sophie
SERVET Thomas
SI LARBI Fatima
SILHOUETTE Cécile
SIMON Claire
STAMMINGER Anne-Laure
STASSI Cécile
TERZIAN Grigor
TULASNE Josian
VEILLEROT Catherine
VIGUIER Pierre
WALLET Nicolas
WEBRE Thibault
...

EN CAPD
JE VOTE



EN CSA-A et CSA-M
JE VOTE

